

Glossaire:Ménage – statistiques sociales

Voir page de désambiguation ménage pour autres significations de ménage.

Dans le cadre des enquêtes sur les conditions sociales et le revenu, comme l'enquête [EU-SILC](#) ou l' [enquête sur le budget des ménages](#) , le ménage est défini comme une unité budgétaire ou, dans la pratique, comme une unité sociale

- ayant des structures communes,
- partageant les dépenses domestiques et les besoins quotidiens et
- vivant dans une résidence commune.

Il se compose d'une personne vivant seule ou d'un groupe de personnes non obligatoirement liées par un lien de parenté résidant à la même adresse et consommant collectivement certains biens ou services, c'est-à-dire partageant au moins un repas par jour ou partageant un salon ou une pièce de séjour.

Il existe également, par opposition aux **ménages privés** , des **ménages collectifs** ou **ménages institutionnels** , par exemple: les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements d'hébergement collectifs, les prisons, les casernes militaires, les institutions religieuses, les internats et les résidences mises à disposition des travailleurs par les employeurs.

Concepts apparentés

- [Enquête sur le budget des ménages \(EBM\)](#)
- [Revenu disponible équivalent](#)

Données statistiques

- [Household composition statistics](#) (en anglais)